

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 30 avril 2025

GESTION DES DÉCHETS

La Métropole maintient la plupart des déchèteries ouvertes les 8 et 29 mai 2025

Chargée de la collecte des déchets, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'appuie notamment sur 61 sites (59 déchèteries et 2 déchèteries mobiles) situés sur son territoire. Si la totalité de ces équipements seront fermés le jeudi 1^{er} mai, nombreux resteront ouverts les jeudi 8 et 29 mai 2025 afin d'assurer la continuité du service public.

59 déchèteries, 2 équipements mobiles, 8500 colonnes de tri, plus de 150 000 bacs de collecte sélective et 2 centres de tri concourent notamment à la valorisation des déchets, à l'échelle de la Métropole, qui gère cette compétence. Des équipements et des moyens conséquents pour une collectivité qui s'est fixée l'objectif de relever le défi de la réduction à la source des déchets, qui pèsent 643 kg par an et par habitant. **Si les déchèteries de la Métropole seront fermées le 1^{er} mai, l'institution a décidé d'en maintenir de nombreuses ouvertes, les jeudi 8 et 29 mai prochains, afin d'assurer la continuité du service public.**

Face au développement urbain et l'absence de moyens de locomotion de certains foyers, de nombreuses solutions alternatives à la déchèterie traditionnelle existent à Marseille et sur le territoire métropolitain : déchets/tri mobile, service d'enlèvement à domicile, opérations de broyage des déchets verts...

Retrouvez plus d'informations sur les déchèteries ouvertes et leurs horaires d'ouverture sur le [Portail déchets de la Métropole](#) ou sur l'application mobile « **Ma Métropole dans ma poche** » (disponible sur tous les stores). N° vert : 0800 800 424

Pas de collecte le jeudi 1^{er} mai 2025

Jeudi 1^{er} mai, jour férié, la collecte des ordures ménagères ne sera pas assurée sur le territoire métropolitain, excepté à Cassis, Aix-en-Provence et dans certains arrondissements de Marseille : les 1^{er}, 7^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e et 14^e, où le ramassage s'effectuera le matin.

Elle sera reportée au lendemain dans les communes suivantes : Allauch, Carnoux-en-Provence, Ceyreste, Gémenos, La Ciotat, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Septèmes-les-Vallons, Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin ainsi que Saint-Zacharie, et au 3 mai aux Pennes-Mirabeau.

La collecte des bacs jaunes ne sera pas assurée non plus, sauf à Éguilles, La Roque-d'Antheron, Rognes, Venelles, Cassis ainsi que La Ciotat. Elle sera repoussée au lendemain à Simiane-Collongue, Cabriès et le surlendemain à Aix-en-Provence et aux Pennes-Mirabeau.